



## Le devenir professionnel des Docteurs à n+1 et n+3

Numéro 75 Mars 2024

Pour l'année civile 2019, cent-neuf étudiant.e.s ont soutenu leur thèse. Pus de la moitié (54,1%) sont des hommes et près de la moitié (46,8%) est de nationalité étrangère.

Pour l'enquête à N+3, le premier envoi a été effectué début décembre avec de nombreuses relances et une grande aide de la part des directeur.e.s de thèse pour confirmer ou communiquer des adresses mail mais aussi en étant des relais auprès des diplômé.e.s afin de les inciter à répondre. Cette enquête fait suite à une première interrogation à N+1, situation au 1<sup>er</sup> décembre 2020 (77 répondant.e.s). Ce document regroupe les docteur(e)s ayant répondu à la fois à l'enquête à n+1 et n+3 soit 50 répondant(e)s

Cinq écoles doctorales sont présentes à l'université d'Orléans dont trois à dominante scientifique.

- Sciences de l'homme et de la société (616 et 617)
- Santé, sciences biologiques et chimie du vivant (549)
- Mathématiques, informatique, physique théorique et ingénierie des systèmes (551)
- Energie – Matériaux – Sciences de la terre et de l'univers (552)

Pour simplifier la lecture et l'écriture, le numéro de l'école doctorale sera utilisé.

Ecole	Diplômé.e.s	Répondant.e.s	Taux
616	16	7	43,7%
617	19	8	42,1%
549	27	14	51,9%
551	11	6	54,5%
552	36	15	41,7%
Ensemble	109	50	45,9%

A la base le questionnaire a été élaboré pour le suivi de la cohorte des docteur.e.s de l'année 2014 à n+3 et n+1 par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DEGESIP) et a été diffusé à compter de décembre 2017.

### Une population représentative

Que ce soit au niveau du genre ou de la répartition au sein des écoles doctorales, la population des répondant.e.s est représentative de celle des diplômé.e.s.

### Parcours et financement avant l'obtention du doctorat

L'âge moyen des répondant.e.s est de 33,6 ans ; il s'étend de 29 à 63 ans. Parmi ces personnes, onze déclarent avoir eu une activité professionnelle comme occupation principale avant leur inscription en doctorat. C'est d'ailleurs une population légèrement plus âgée : âge moyen 36,2 ans, de 31 à 47 ans. La durée de cette activité va de 4 mois à 11 ans.

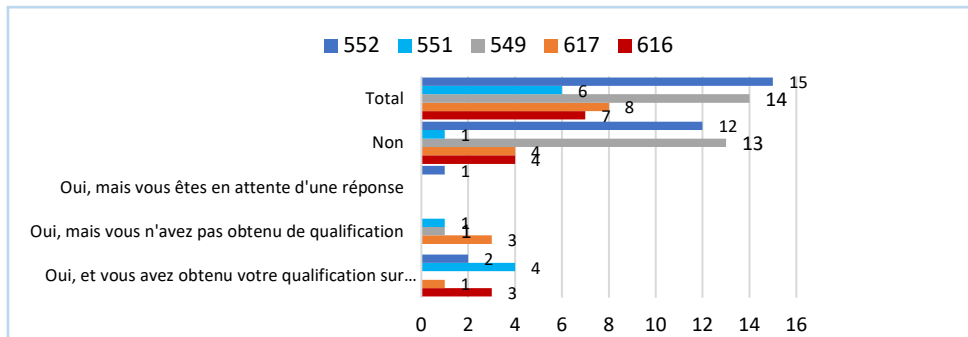
Pour l'essentiel, 40 des répondant.e.s ont pu financer leur doctorat grâce à un **financement spécifique** pour réaliser leur projet. Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale. Ce contrat est le plus souvent un CDD (contrat à durée déterminée, y compris contrat doctoral).



## Qualification CNU

Sur les cinquante docteur.e.s, seize se sont présenté.e.s à la qualification CNU et dix ont obtenu leur qualification sur au moins une liste (déclaration à n+1). Lors de la déclaration à n+3, dix-neuf ont déclaré s'être présenté.e.s à la qualification CNU et quinze avoir obtenu leur qualification sur au moins une liste.

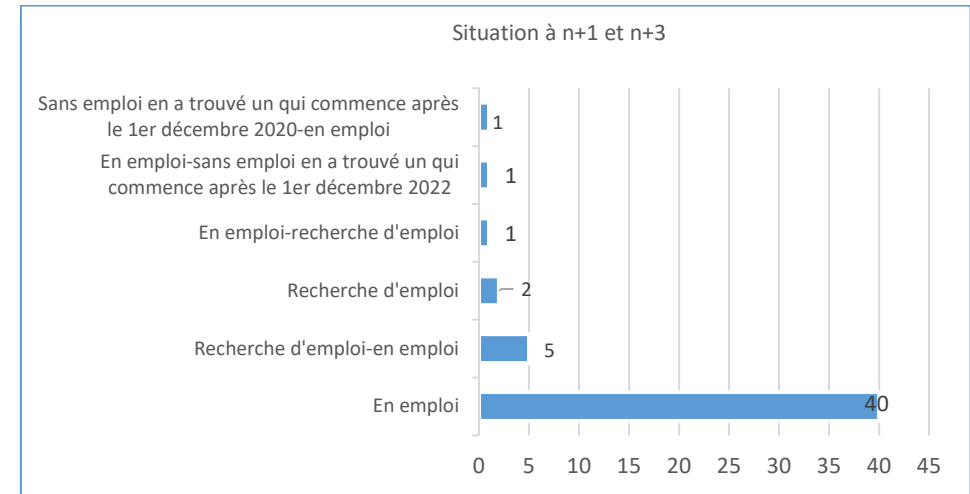
Qualification ou non selon les écoles doctorales (n+1)



Notons que un.e docteur.e ayant déclaré être dans l'attente d'une réponse à n+1 a obtenu sa qualification sur au moins une liste à n+3. Trois autres n'ayant pas obtenu la qualification à n+1 ont déclaré l'avoir obtenu sur au moins une liste à n+3. Enfin, parmi les trente-quatre docteur.e.s ne s'étant pas présenté.e.s à la qualification CNU à n+1, trois ont déclaré s'y être présenté.e.s à n+3 dont un.e l'a obtenue sur au moins une liste.

## Situation professionnelle à n+1 et n+3

Sur les deux périodes, quarante ont déclaré occuper un emploi (y compris CDD de type « post doc » ou ATER)

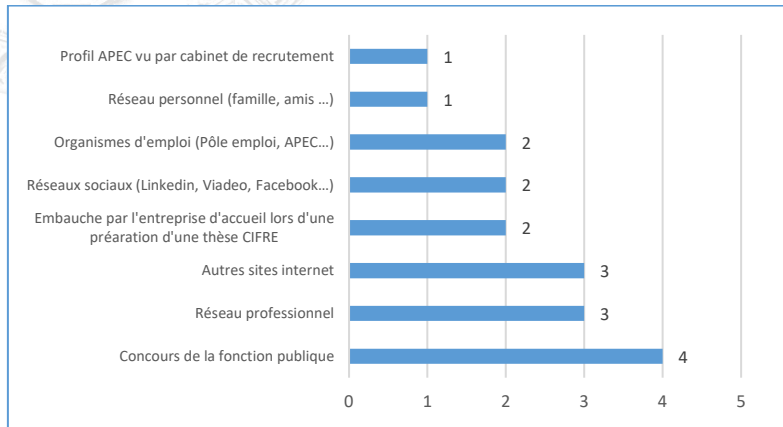


## Etre en emploi à n+1 et n+3

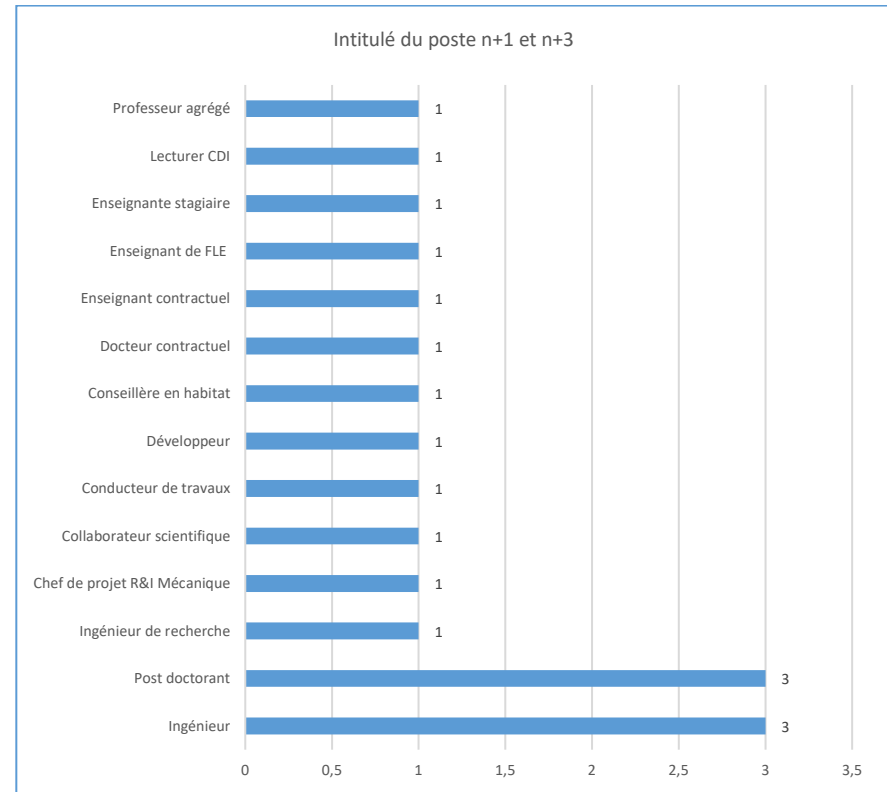
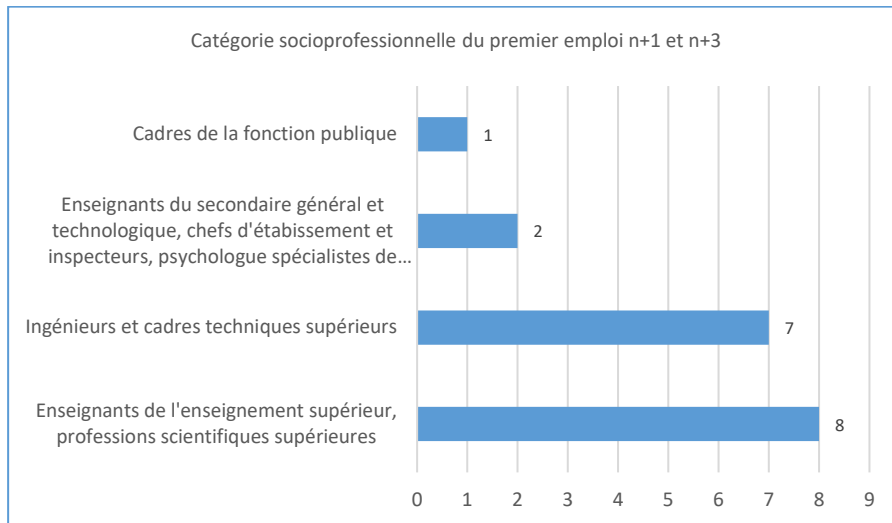
Sur les quarante personnes en emploi sur les deux périodes, quinze sont des femmes et vingt-cinq sont des hommes. L'âge moyen est de 33,1 ans, allant de 29 à 47 ans.

Une question portant sur le télétravail avait été ajoutée au questionnaire pour la situation au 1<sup>er</sup> décembre 2021. Hors crise sanitaire, vingt-quatre personnes ont déclaré effectuer du télétravail : quinze occasionnellement et neuf régulièrement.

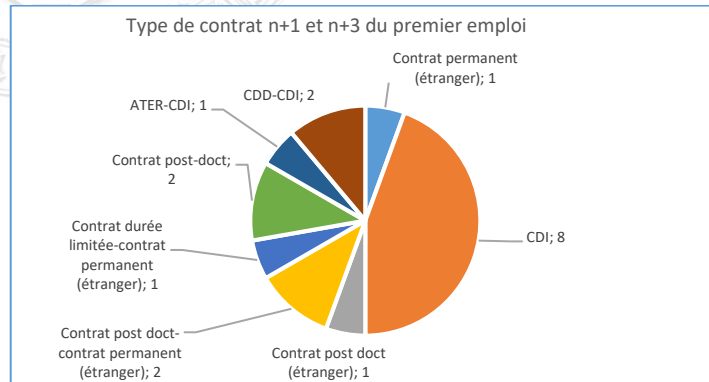
Dix-huit personnes occupent toujours leur premier emploi. Les concours de la fonction publique (d'Etat, territoriale ou hospitalière) est le plus souvent le moyen ayant permis de trouver cet emploi.



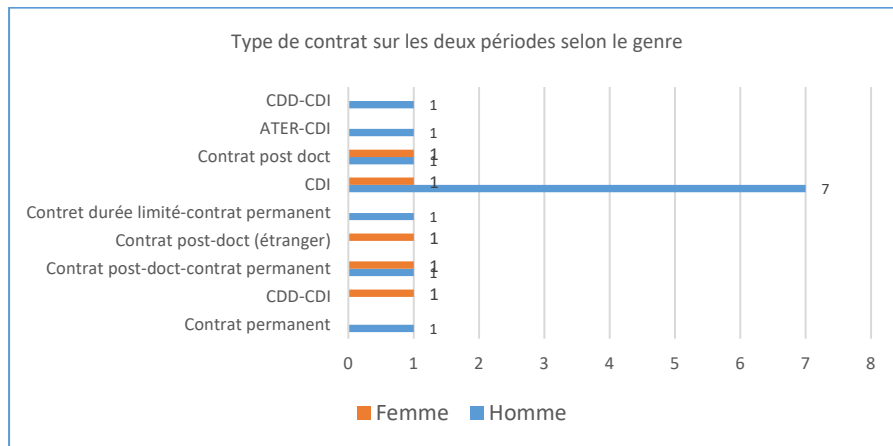
Les catégories socio-professionnelles les plus souvent citées sont celles des « professeurs de l'enseignement supérieur et secondaire, professions scientifiques » : 8 répondant.e.s. et des « ingénieurs, cadres techniques » : 7 répondant.e.s.



Plus de six emplois sur dix sont des emplois stables sur les deux périodes (50,0%) : contrat permanent pour ceux ou celles qui travaillent à l'étranger ou emploi à durée indéterminée (CDI), y compris fonctionnaire ou fonctionnaire stagiaire et chef d'entreprise. Les emplois « non stables » se déclinent selon trois catégories : contrat de durée limitée (étranger) ou contrat post-doctoral, CDD scientifique dans un laboratoire académique ou une entreprise, ATER et autre CDD.



Sur les dix-huit personnes occupant toujours leur premier emploi à n+3, sept sont des femmes et onze des hommes. Sur les deux périodes, les hommes sont plus souvent en emploi stable : 72,7% pour les hommes contre 14,3% des femmes.

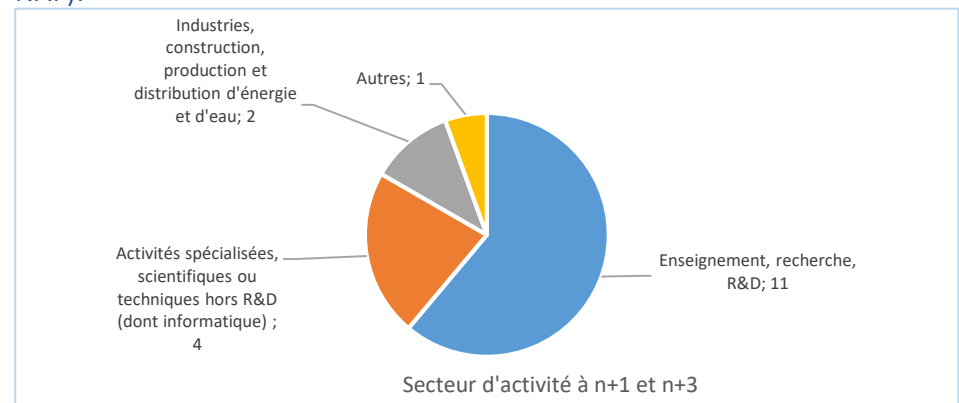


Dans le cadre de l'emploi occupé, la gestion d'un budget sur les deux périodes concerne le moins de personne.

Il est à noter que les activités d'encadrement de personnels.

	Votre emploi comporte-t-il ? (à n+1 et n+3)				Ensemble
	Oui-Oui	Non-Non	Oui-Non	Non-Oui	
Des activités d'encadrement de personnels	5	8	1	4	18
La gestion d'un budget	2	14	-	-	16
Des responsabilités de chef de projet	4	9	2	2	17
Des travaux menés dans un cadre international	3	12	-	2	17

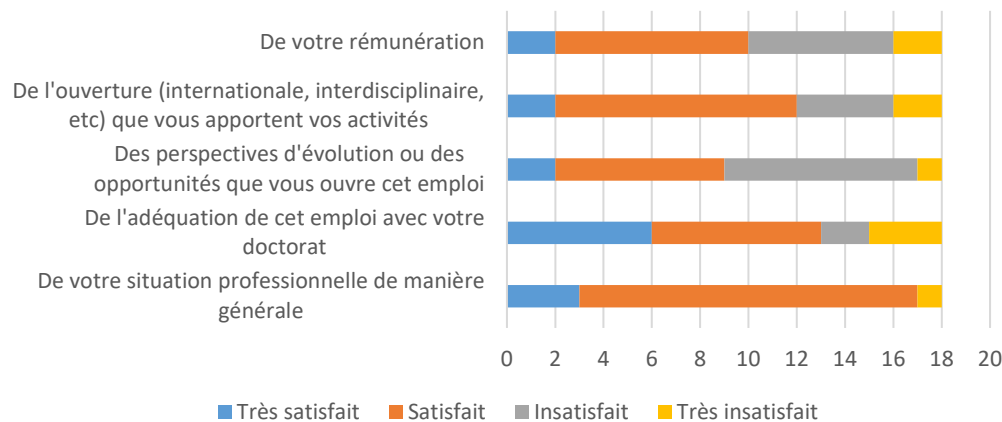
« Enseignement, Recherche, Recherche et Développement » est le secteur d'activité de l'employeur le plus représenté. Cependant cette nomenclature ne recouvre pas vraiment celle de l'INSEE, en effet le CNRS, le BRGM, le CEA ou encore l'Agence nationale de la recherche sont classés dans les « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (section M de la nomenclature NAF).





D'une manière générale, les diplômé.e.s sont satisfait.e.s voire très satisfait.e.s de leur situation professionnelle. La plus grande insatisfaction constatée se situe au niveau des perspectives d'évolution mais aussi au niveau de la rémunération.

Degré de satisfaction vis-à-vis de l'emploi occupé n+1 et n+3

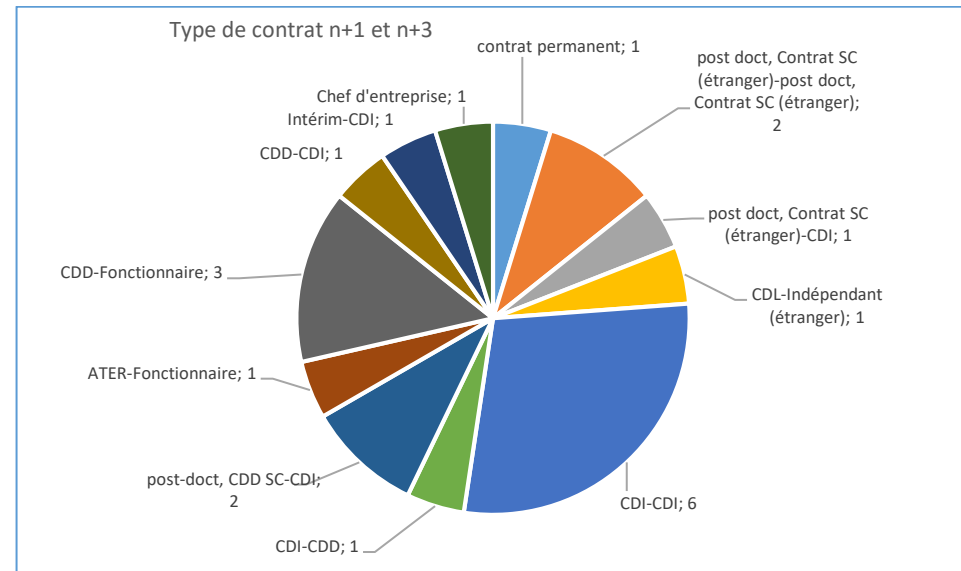


### Etre en emploi à n+1 et avoir un autre emploi à n+3

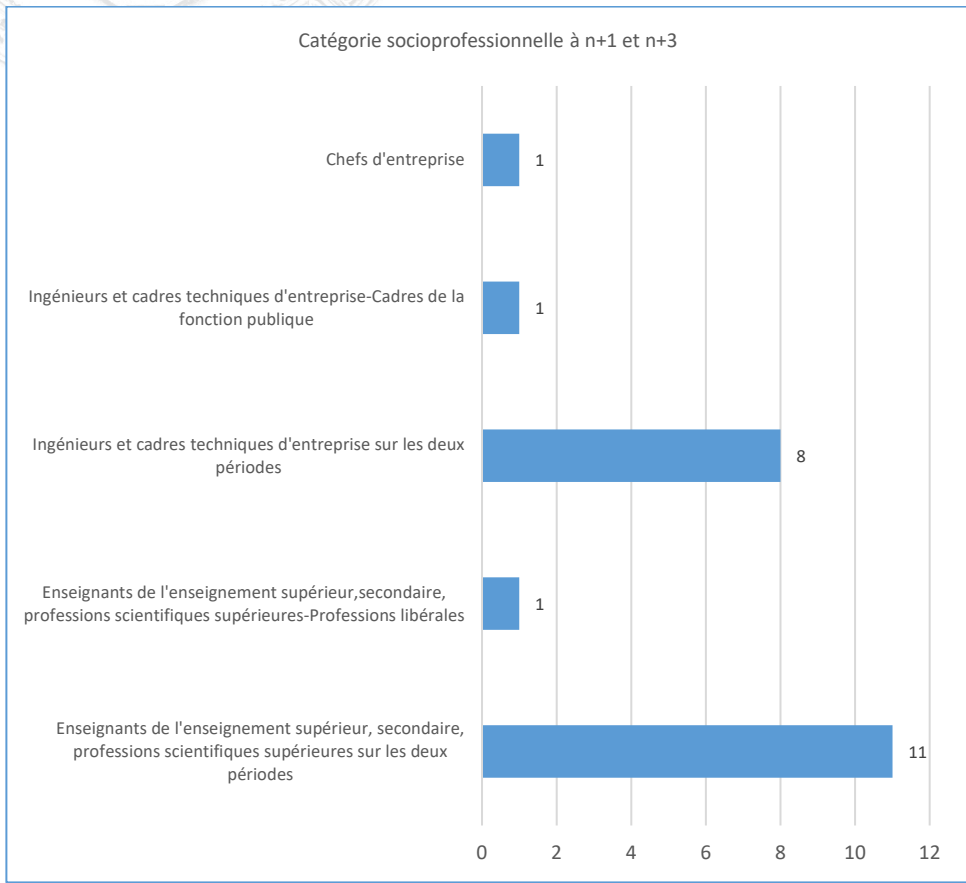
Vingt-deux diplômé.e.s sont concerné.e-s dont huit femmes et quatorze hommes. Huit sont de nationalité étrangère. L'âge moyen est 31,9 ans, allant de 29 à 40 ans.

Moins de deux emplois sur cinq sont des emplois stables sur les deux périodes (36,4%) : contrat permanent pour ceux ou celles qui travaillent à l'étranger ou emploi à durée indéterminée (CDI), y compris fonctionnaire ou fonctionnaire stagiaire et chef d'entreprise. Les emplois « non stables » se déclinent selon trois catégories : contrat de durée limitée (étranger) ou contrat post-doctoral, CDD scientifique dans

un laboratoire académique ou une entreprise, ATER et autre CDD.



Les catégories socio-professionnelles les plus souvent citées sont celles des « professeurs de l'enseignement supérieur et secondaire, professions scientifiques » : 11 répondant.e.s sur les deux périodes et des « ingénieurs, cadres techniques » : 8 répondant.e.s sur les deux périodes. Les trois autres répondant.e.s pourraient sans doute être classé.es dans l'une ou l'autre catégorie. La frontière entre l'une ou l'autre de ces catégories est mince, c'est bien souvent la perception que l'on en a qui la définit et celle-ci peut évoluer au fil du temps.



Dans le cadre de l'emploi occupé, les activités d'encadrement de personnels, la gestion d'un budget, les responsabilités de chef de projet et les travaux menés dans un cadre international sur les deux périodes concernent autant de personnes sur les deux périodes.

Il est à noter que les responsabilités de chef de projet ont évolué dans le temps : sept personnes n'en avaient pas à n+1 mais en ont à n+3.

Votre emploi comporte-t-il ? (à n+1 et n+3)					
	Oui-Oui	Non-Non	Oui-Non	Non-Oui	Ensemble
Des activités d'encadrement de personnels	11	3	3	5	22
La gestion d'un budget	3	9	4	5	21
Des responsabilités de chef de projet	9	5	1	7	22
Des travaux menés dans un cadre international	7	8	-	6	21

### Etre sans emploi à n+1

Au 1<sup>er</sup> décembre 2020 (année n+1), six personnes n'occupaient pas d'emploi mais en occupent un au 1<sup>er</sup> décembre 2022 : quatre femmes et deux hommes. Cinq étaient sans emploi et en recherchant un : quatre femmes et un homme. Une était sans emploi mais en avait trouvé un commençant après le 1<sup>er</sup> décembre 2020 : un homme.

Au 1<sup>er</sup> décembre 2020, deux personnes (un homme, une femme) n'occupaient pas d'emploi mais en recherchaient un et sont dans la même situation au 1<sup>er</sup> décembre 2022.